REPUBLIQUE DU NIGER

RÉGION DE TAHOUA

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

TAHOUA EN CHIFFRES 2016

Généralités sur la Région

DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE TAHOUA

La région est administrativement divisée en:

- ◊ 12 Départements;
- ◊ Une Ville constituée de 2 Arrondissements Communaux, 7 Communes Urbaines et 35 Communes Rurales;
- ◊ 12 Cantons
- ◊ 29 Groupements nomades

POPULATION* (en 2016) : 3 839 457 d'habitants

SUPERFICIE : 113 371 km²

DENSITÉ en 2016) : 34 habitants/km²

** Projection à partir des données du RGP/H_2012*

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L' INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTQUE (DRINS)

MISSIONS:

1. Production des données au niveau régional
2. Coordination statistique au niveau régional

ATTRIBUTIONS:

- Collecter, traiter et diffuser des données régionales;
- Exécuter au niveau régional des opérations d'enquêtes ou d'études à la demande de la Direction Générale;
- Réaliser des enquêtes et des études régionales;
- Appuyer les services statistiques régionaux en matière de statistique;
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition par la Direction Générale de l'INS;
- Commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional;
- Mettre à jour la base de données Niger-Info au niveau régional;
- Elaborer la note de coordination statistique au niveau régional;
- Participer à l'organisation des concours d'entrée dans les écoles de formation en statistique et en démographie;
- Sensibiliser la population lors des opérations de collecte;
- Publier des annuaires et des bulletins statistiques suivants des périodicités définies par la Direction Générale;
- Satisfaire des besoins des utilisateurs en statistiques au niveau régional.

LES DIX (10) PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
6. Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.
7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.
8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
9. L'utilisation par les organismes responsables de la statistique de chaque pays des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

DONNÉES DÉMOGRAHIQUES

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT SELON LE SEXE EN 2016

(Source: Projections démographiques de l'INS)

Départements	Masculin	Féminin	Ensemble
Abalak	154 581	141 077	295 658
Bagaroua	40 761	42 633	83 394
Birnin Konni	181 185	179 747	360 932
Bouza	254 648	259 103	513 751
Illéla	193 475	193 872	387 347
Keita	190 661	198 201	388 862
Madaoua	316 658	312 651	629 309
Malbaza	135 521	132 574	268 095
Tahoua Dép.	241 499	257 598	499 097
Tasaara	14 540	13 673	28 213
Tchinta Baraden	83 833	83 532	167 365
Tillia	23 142	21 840	44 982
Ville de Tahoua	85 471	86 983	172 454
Total	**1 915 974**	**1 923 483**	**3 839 457**

CARTE DE LA DENSITÉ DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT, EN 2016 (source: Projection à partir des données du RGP/H_2012)

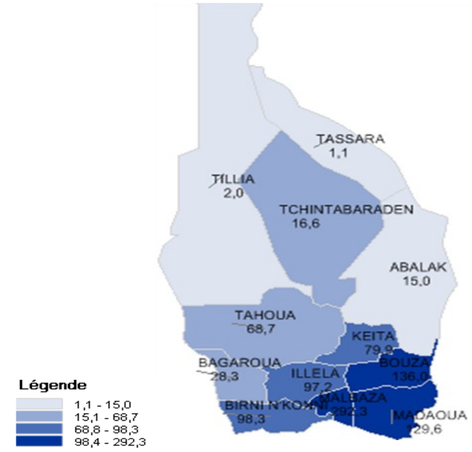

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RÉSIDENCE EN 2016

Milieu		Effectif	En pourcentage de la popula-
	Ensemble	**361 677**	**9,42**
Urbain	Masculin	181 222	4,72
	Féminin	180 454	4,70
	Ensemble	**3 477 780**	**90,58**
Rural	Masculin	1 743 113	45,40
	Féminin	1 734 667	45,18
Population totale		**3 839 457**	**100**

TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE ANNUEL MOYEN EN % PAR DÉPARTEMENT (2001-2012)

(Source: RGP/H 2012)

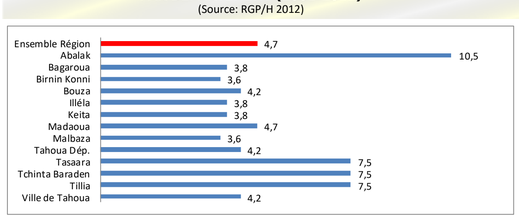

AUTRES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Indicateur	Unité	Valeur Région	Valeur Niger	Source et Année d' observation
Age moyen de la population	Ans	20	20	RGP/H 2012
Age médian de la population	Ans	14	15	RGP/H 2012
Population de moins de 0-4 ans	%	18,5	22	Projections INS 2015
Population de moins de 15 ans	%	52,7	52,1	Projections INS 2015
Proportion des filles dans la population des moins de 15 ans	%	48,9	49,3	Projections INS 2015
Population de 65 ans et plus	%	3,1	3,0	Projections INS 2015
Densité de la population	(habts/km²)	34	16	Projections INS 2016
Proportion des ménages dirigés par des femmes	%	14,8	15,9	EDSN 2012
Taux d'urbanisation	%	9,4	16,2	RGP/H 2012
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen	%	4,7	3,9	RGP/H 2012
Espérance de vie à la naissance	Ans	57,1	58,4	Projections INS 2011
Age médian au premier mariage des femmes de 20 à 49 ans	Ans	15,8	15,8	EDSN 2012
Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 20 à 49 ans	Ans	15,9	15,9	EDSN 2012
Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 20 à 59 ans	Ans	24,8	23,8	EDSN 2012
Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (Indice synthétique de fécondité)	Enfants/Femme	7,3	7,6	EDSN 2012
Taux de mortalité infantile	‰	65	51	EDSN 2012
Taux de mortalité juvénile	‰	80	81	EDSN 2012
Taux de mortalité infanto-juvénile	‰	140	127	EDSN 2012
Taux d'enregistrement des naissances	%	70	64	EDSN 2012
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	%	24,7	29,3	EDSN 2012
Taux d'utilisation de la contraception des femmes 15-49 ans en union (n'importe quelle méthode)	%	6,5	13,9	EDSN 2012
Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	0,3	0,4	EDSN 2012

AGRICULTURE

(Source: Direction Régionale de l'Agricole)

Variétés	2013	2014	2015
Principales Productions Pluviales (x1000 tonnes)			
Mil	560	720	664
Sorgho	283	316	385
Niébé	558	278	357
Gambo	3	3	3
Sésame	4	4	5
Arachide	23	30	45
Principales Productions Maraîchères (en tonnes)			
Oignon	525 515	551 337	...
Tomate	58 863	40 417	...
Piment	3 635	24 750	...
Courge	18 397	13 786	...

ELEVAGE

(Source : Direction Régionale de l'Élevage)

Espèces	2013	2014	2015
Effectifs du Cheptel (1000 têtes)			
Bovins	2 142	2 271	2 408
Ovins	2 325	2 465	2 552
Caprins	2 646	2 807	2 918
Camelins	519	549	558
Equins	29	32	32
Asins	437	466	469
Abattages contrôlés (en nombre)			
Bovins	26 059	29 970	31 662
Ovins	87 244	103 816	112 656
Caprins	172 125	170 294	161 566
Camelins	8 215	9 189	5 897

QUELQUES INDICATEURS DE SANTÉ

TAUX D'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES SERVICES DE SANTÉ DANS UN RAYON DE 5 KM PAR DÉPARTEMENT

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2015)

DÉPARTEMENTS	2011	2012	2013	2014	2015
Abalak	40,4	40,4	40,4	42,0	48,7
Birnin Konni	44,3	44,3	44,3	47,2	47,2
Bouza	41,3	42,5	42,5	43,8	43,8
Illéla	47,6	47,5	47,5	48,9	48,9
Keita	57,9	58	57,9	56,7	56,7
Madaoua	32,7	34,5	34,5	40,2	40,2
Tahoua	53,8	54,5	54,5	57,8	57,8
Tchinta Baraden	21	21,9	21,8	23,8	23,6
Région	**44,5**	**45,1**	**45,1**	**46,8**	**46,9**

RATIO PERSONNEL DE SANTÉ DE LA RÉGION DE TAHOUA EN 2015

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2015)

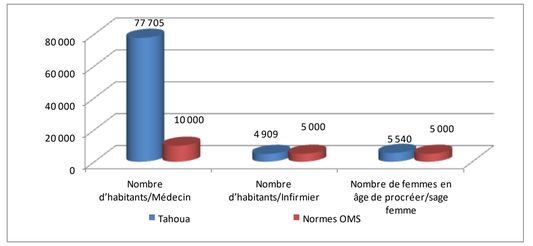

NUTRITION

Indicateurs	Tahoua	Niger	Source
Taux de couverture vaccinale complète des enfants de 12-23 mois (%)	47	52	EDSN 2012
Prévalence de la Malnutrition Chronique Globale chez les enfants de 0 à 59 mois (%)	37,2	45,5	Enquête Nutrition 2014
Prévalence de la Malnutrition Chronique Sévère chez les enfants de 0 à 59 mois (%)	11,3	19,8	Enquête Nutrition 2014
Prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale chez les enfants de 0 à 59 mois (%)	14,7	14,8	Enquête Nutrition 2014
Prévalence de la Malnutrition Aiguë sévère chez les enfants de 0 à 59 mois (%)	2,2	2,7	Enquête Nutrition 2014

EDUCATION

(Source : Direction Régionale de l'Enseignement Primaire)

QUELQUES INDICATEURS DE L'EDUCATION EN 2014-2015

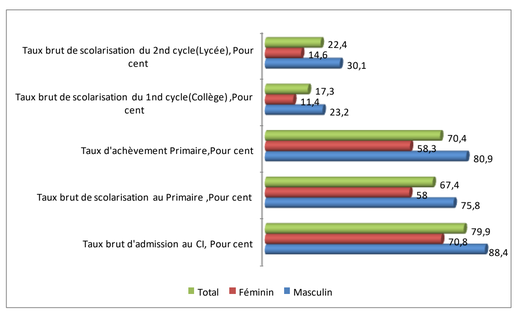

TAUX BRUT DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE PAR DÉPARTEMENT EN 2013-2014

(Source : Direction Régionale de l'Enseignement Primaire)

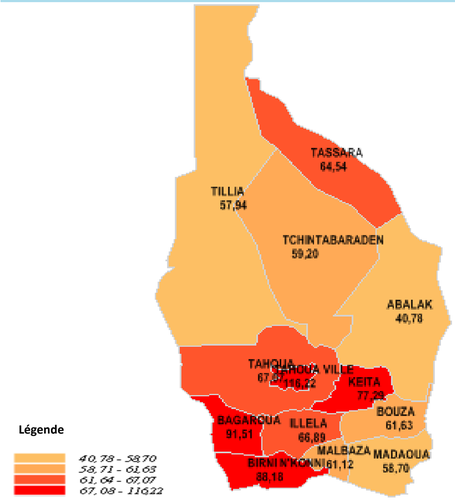

HYDRAULIQUE

(Source: Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement)

QUELQUES INDIDATEURS DE L'HYDRAULIQUE

(Source : Direction Régionale de l'hydraulique et de l'Assainissement)

Type d'infrastructures (nombre)	2011	2012	2013	2014	2015
Points d'eau modernes existants	5 760	5 674	5 826	5 378	5 700
Puits cimentés	2 796	2 843	2 880	2 550	2 621
Pompes à motricité humaine	503	510	511	444	517
Mini - AEP et PE	2 386	2 260	2 370	2 328	2 472
Stations de pompage pastorale	75	61	65	56	90
Indicateurs d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (%)					
Couverture géographique	77,7	78,4	78,0	78,0	67,6
Taux d'accès Théorique	44,2	44,2	44,4	44,3	35,6
Taux de panne	20,3	21,5	19,8	14,3	10,9

ENVIRONNEMENT

(Source : Direction Régionale de l'Environnement et de la Salubrité Urbaine et du Développement durable)

Indicateurs	2013	2014	2015
Superficie des forêts classées (ha)	11 489	11 489	11 489
Superficie plantée (ha)	7 180	3 238	4 858
Superficies des terres dégradées traitées (ha)	14 694	9 690	16 953
Superficies de dunes traitées (ha)	354	304	67
Nombre de plants forestiers produits (millier)	1 572	1 294	1 181
Longueur de bandes pare-feu réalisées (km)	7 974	4 871	2 815
Aménagement de la pêche de développement de l'aquaculture			
Production piscicole contrôlée (en tonne)	903	1 517	...
Nombre de mares et de retenues d'eau empoissonnées	19	18	...

TRANSPORT TERRESTRE

(Source: Direction Régionale des Transports)

	2013	2014	2015
Immatriculations *(nombre)*			
Voiture particulière	520	489	499
Camionnette	147	249	217
Camion	46	34	49
Remorque	45	62	128
Tracteur	101	94	155
Autocar	47	59	47
Moto	2 381	907	404
Nombre de permis de conduire délivrés			
A-A1	456	264	200
B	3 339	3 373	3 986
C-E	147	194	295
D	41	62	42
F	2	1	1
Accidents de la circulation			
Nombre d'accidents de la circulation enregistrés	139	361	834

Direction Régionale

de l'Institut National de la Statistique de Tahoua

Téléphone : +227 20 610 740 - Fax : +227 20 610 741 Email : tahoua@ins.ne - site web : www.ins.ne